

Comité interministériel aux droits des femmes LE GOUVERNEMENT DOIT PRENDRE 5 MESURES PHARES POUR FAIRE AVANCER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Communiqué de presse – 27 novembre 2012

Le 30 novembre prochain, un Comité interministériel aux droits des femmes va se réunir pour la première fois depuis douze ans. Cet événement intervient au moment où les progrès accomplis dans le domaine de l'égalité femmes-hommes sont jugés insuffisants par l'opinion.

D'après une enquête de Mediaprism, réalisée pour le Laboratoire de l'égalité en novembre 2012 auprès d'un échantillon de 2733 personnes, 51 % des répondant-es pensent que la réduction des inégalités femmes-hommes doit être une des priorités du gouvernement. Le président de la République et le Premier ministre avaient tous les deux signé le Pacte pour l'égalité proposé par le Laboratoire de l'égalité : ils doivent maintenant concrétiser cet engagement par des actes.

5 mesures phares

Les solutions proposées en matière de parité par la « Commission Jospin » de rénovation de la vie politique ne vont pas assez loin. Les citoyen-nes sont plus que jamais en attente d'un renouvellement des méthodes et des acteurs de la classe politique, et de réelles avancées en matière d'égalité, tant dans la sphère privée que dans la sphère professionnelle.

Le gouvernement peut et doit donc prendre 5 mesures phares proposées par le Pacte pour l'égalité :

1. mettre fin au cumul des mandats et accroître ainsi significativement la participation des femmes à la marche du pays ;
2. supprimer l'octroi des financements publics aux partis qui ne respectent pas la parité ; les sanctions financières sont inefficaces et les renforcer ne changerait rien au fond ;
3. suspendre le temps partiel subi et appliquer enfin le principe du « à travail de valeur égale, salaire égal et carrière égale », en revalorisant les filières très féminisées et en favorisant la mixité des emplois ;
4. créer 500 000 places d'accueil pour les jeunes enfants ;
5. réformer le congé parental, qui coupe les femmes du monde du travail, et encourager les pères à s'impliquer dans la vie familiale.

Un gage de développement individuel et d'efficacité collective

Le gouvernement doit être le moteur du changement sociétal qu'implique l'égalité femmes-hommes. Ces mesures contribueraient à la construction d'une culture de l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes de genre qui sapent l'équilibre de la société française. Les citoyen-nes sont prêt-es à soutenir cette exigence démocratique, car elle est un gage de développement individuel et d'efficacité collective.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 900 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Hélène Kloeckner (coordinatrice) 07 86 80 22 87

helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (secrétaire générale) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org